



Législature 2026-2031

Message no 61 du Conseil communal au Conseil général
du 23 septembre 2026
(La version française du message fait foi)

Demande de crédit **d'engagement de CHF 1'400'000.00 TTC pour les honoraires d'ingénieurs concernant le projet de raccordement de la STEP de Villarepos à la STEP de Pensier AESC**

1. Introduction et objet du message

Les eaux usées de la localité de Villarepos, située sur la commune de Courtepin, sont aujourd'hui évacuées vers une STEP que la commune de Courtepin souhaite supprimer. En effet, cette dernière pose des problèmes de fonctionnement, ne répond plus aux normes actuelles et engendre d'importants frais d'entretien.

Dans cette optique, la Commune envisage de raccorder la localité de Villarepos à la STEP de Pensier, située sur le bassin versant de l'AESC (Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz). Par ailleurs, la localité de Wallenried évacue déjà ses eaux usées vers cette STEP au travers d'une station de pompage existante, énergivore et en fin de vie technique. Comme cette STAP se situe sur l'itinéraire envisagé des conduites de raccordement de Villarepos, elle fait partie intégrante du projet de raccordement. Ces travaux devront être achevés simultanément avec ceux de la nouvelle STEP de Pensier, dont la mise en service est prévue en 2029-2030. Lorsque la conduite est projetée sous la route, des travaux d'aménagement et de réfection de celle-ci sont également prévus et intégrés au présent projet.

La présentation du projet sous la forme d'un crédit unique répond à la nécessité de coordonner les travaux de génie civil, d'optimiser les interventions sur les infrastructures existantes et de limiter les coûts liés à des chantiers successifs. Les travaux routiers sont ainsi intégrés au projet en raison de leur dépendance directe aux travaux d'assainissement prévus sous le tracé concerné.

Un bureau d'ingénieurs doit être mandaté pour la planification et la réalisation des infrastructures. Ceci pour les phases 31 (reprise d'avant-projet) à 53 (mise en service et achèvement) des règlements SIA. L'appel d'offres a été mené selon la procédure ouverte internationale. Sur la base de l'analyse des offres, le bureau d'ingénieurs Ribl SA (consortium de 7 bureaux spécialisés) a été désigné adjudicataire.

Sur le plan technique, le projet comporte :

- Le remplacement de la STEP de Villarepos par une station de pompage STAP.
- La réalisation d'une conduite d'eaux usées sous-pression d'environ 3.2 km entre la future STAP de Villarepos et celle de Wallenried.
- La transformation et l'adaptation de la STAP existante de Wallenried
- L'adaptation de la conduite d'eaux usées sous-pression existante d'environ 1.1 km depuis la STAP de Wallenried jusqu'au lieu-dit "La Bergerie".
- La remise en état et l'adaptation de la route reliant Chandossel et Wallenried, en profitant des travaux décrits ci-dessus.

Bien que ce projet ait un coût non négligeable, il présente des avantages significatifs :

- Conformité aux normes actuelles de traitement des eaux usées : la nouvelle STEP de Pensier permettra l'élimination des micropolluants et réduira les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau.
- Efficacité énergétique : les nouvelles stations de pompage présenteront un meilleur rendement énergétique.
- Rentabilité : les coûts d'exploitation et d'entretien de la STEP de Villarepos seront supprimés, l'ensemble des eaux usées du territoire communal étant désormais traité par la nouvelle STEP de Pensier AESC.
- Sécurité routière : amélioration de la sécurité routière sur le tronçon accidentogène reliant Chandossel et Wallenried.

Mode de financement	Par emprunt
Durée d'utilisation	Sera défini dans la phase projet
Charges annuelles d'amortissement	Idem
Evacuation des eaux (ouvrages et canalisations)	Canalisations 50 % 1.25 % sur 80 ans (CHF 565'000.00), soit CHF 7'065.00 Ouvrages 50 % 2 % sur 50 ans (CHF 565'000.00), soit CHF 11'300.00
Routes	2.5 % sur 40 ans, soit CHF 10'800.00
Charges annuelles d'intérêt	1.5 % soit CHF 21'000.00
Charges annuelles d'exploitation	-
Conséquences sur le personnel	-
Délai de réalisation	3 ans

2. Conclusion

- Evacuation des eaux :
Le Conseil communal invite le Conseil général à approuver la demande de crédit de CHF 1'130'000.- TTC pour l'attribution du mandat au bureau d'ingénieurs Ribl SA (consortium de 7 bureaux spécialisés).
- Routes :
Le Conseil communal invite le Conseil général à approuver la demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour l'attribution du mandat au bureau d'ingénieurs Ribl SA (consortium de 7 bureaux spécialisés).

Le montant présenté correspond uniquement aux honoraires des bureaux d'ingénieurs. Les montants seront comptabilisés dans les comptes d'investissement correspondants, conformément aux exigences de la législation financière communale. La présente demande de crédit regroupe les honoraires liés à un projet unique, tout en assurant une ventilation financière distincte entre le domaine de l'évacuation des eaux usées et celui des routes.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du ~~24 août 2026~~
7 septembre 2026.

Au nom du Conseil communal

La Syndique :


Geneviève Nenning



La Secrétaire communale :


Anne Rochat